

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Grand Lieu Communauté (44)
1 rue de la Guillauderie PAE
TOURNEBRIDE
CS 30003
44118 La Chevrolière

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Grand Lieu Communauté (44)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 24440043800127

Code postal / Ville : 44118 La Chevrolière**Grouperement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** GLC MAPA 2023.34**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Grand Lieu Communauté - Mail : marchespublics@grandlieu.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Le DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants)

Le DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement)

Si le candidat n'utilise pas les formulaires DC1 et DC2, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires.

Redressement judiciaire : Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.

Capacité économique et financière : 1 - Attestation d'assurance : preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité (RC pro et Décennale).

2 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au minimum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

Capacités techniques et professionnelles : 1 - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

2 - Titre d'études et titres professionnels : L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

3 - La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont l'opérateur économique dispose pour l'exécution du marché

4 - Les références professionnelles des personnels pressentis pour assurer les différentes missions à effectuer, dont la preuve peut être apportée par tout moyen notamment par des références qui en font état.

5 - Une présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces références seront accompagnées de tout document permettant de juger la capacité du candidat pour assurer les prestations objet du présent Marché.

6 - Présentation d'une liste d'opérations de curage de lagunes et/ou d'élimination de boues après déshydratation exécutées au cours des trois dernières années. Elle sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants qui préciseront que les travaux ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin.

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** **Vendredi 20 octobre 2023 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : 1- Prix - 40 %

2 - Valeur technique - 40%

3 - Délais - 20%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de conception réalisation pour le curage des lagunes de la station de traitement des eaux usées des Fontenelles au Bignon (44)

Classification CPV : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de conception réalisation pour le curage des lagunes de la station de traitement des eaux usées des Fontenelles au Bignon (44)

Lieu principal d'exécution : Commune du Bignon

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée.

Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, le maître d'ouvrage a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.

La négociation portera sur les points suivants :

- le prix.
- la valeur technique
- les délais.

Le pouvoir adjudicateur procédera à l'analyse des offres des candidats sur la base des critères de sélection des offres et sélectionnera les 3 meilleurs candidats avec lesquels il pourra négocier le cas échéant. À l'issue de ces négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis dans le présent règlement de la consultation.

Le candidat reste lié par son offre pendant un délai de 120 jours calendaires, à compter de la date limite de présentation des offres.

Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats.

Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint d'entreprises, l'acheteur exige que le mandataire du groupement soit solidaire.